



Estang, le 10 septembre 24

LE SETA (Syndicat des Eaux des Territoires de l'Armagnac) informe que la relève annuelle des compteurs d'eau potable de votre commune se déroulera du **lundi 16 septembre au mercredi 9 octobre 2024**.

Les usagers, dont le compteur reste inaccessible sans leur présence, doivent communiquer dans cette période au SETA le relevé avec une photo du dit-compteur.